

pour sa tenue de livre de caisse excessivement claire et simple, et le remercie en même temps du dévouement qu'il témoigne en toutes occasions pour l'intérêt de notre Club. - Après cet exposé aussi clair et net, le Bilan financier est adopté à mains levées -

Ensuite plusieurs membres présents proposent de donner une allocation - prime à notre secrétaire - trésorier Mathieu, mais celui-ci s'y refuse, et il est décidé par l'Assemblée Générale que le Secrétaire - Trésorier est autorisé, après avis du Comité, à se faire rembourser tous les frais et dépenses qu'il doit faire pour la bonne marche des affaires du Club -

L'ordre du jour appelle maintenant l'élection partielle de membres du Comité: Sont élus: M. M<sup>rs</sup> Govaerts et Haute, en remplacement du camarade Billat, démissionnaire, ce qui porte le nombre des membres du Comité à seize, et tout les membres renouvelables du Comité sont réélus à mains levées. Le Comité se compose donc de la façon suivante pour l'année 1936: à savoir:

Président d'Honneur: M<sup>r</sup>. Billat.

Président: M<sup>r</sup>. Dupont.

Vice-Président: M<sup>r</sup>. Dalissier.

Secrétaire - Trésorier: M<sup>r</sup>. Mathieu.

Trésorier - adjt: M<sup>r</sup>. Bouff.

Secrétaire - adjt: M<sup>r</sup>. Jacques.

Bibliothécaire: M<sup>r</sup>. Jeunesse.

Membres: M. M<sup>rs</sup> Voss, Félix, Wampach, Lucas, Petitfils, Govaerts et Haute.

Ensuite le Président Dupont nous propose une modification à l'article 14 des statuts, concernant le montant des cotisations des membres honoraires et sportifs. Cette modification se décompose comme suit: Membre d'Honneur: 100.<sup>fr</sup> - Actifs: 30.<sup>fr</sup> plus 5.<sup>fr</sup> de droits d'entrée au lieu de 15.<sup>fr</sup> auparavant. Membres sportifs: 15.<sup>fr</sup>, et enfin les membres honoraires à partir de 5.<sup>fr</sup> - Cette proposition est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale -

Puis le Président traite la question des Assurances, les difficultés que nous avons eu avec des compagnies que l'on avait cru de premier ordre, il lit le rapport du Secrétaire sur ces compagnies et leurs agents, pour arriver

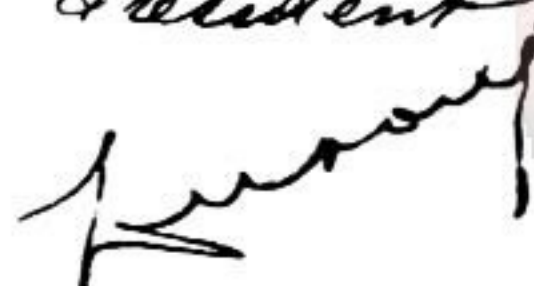


à nous liquider de ces gens incompetents dans cet ordre de choses - Comme nous n'avons plus d'assureur - conseil officiel, cette question sera tranchée en réunions de Comité qui décidera si nous devons à nouveau, nous entourer d'un assureur - conseil -

Le membre actif Werhuny demande la parole pour nous faire un exposé d'un projet de motorisation, militaire, il nous dit les buts de cette nouvelle armée motocycliste, les examens à passer pour les jeunes gens qui voudraient faire leur carrière dans cette arme : brevet de pilote motocycliste et mécanicien, il pense que notre Club pourrait être agréé du Gouvernement pour s'intéresser de cette question. Il est décidé que le Comité s'intéressera de cette proposition, et fera son possible pour la mettre à exécution dans les brèves.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Dupont lève la séance à 14<sup>h</sup> 30, et cette belle journée se continue par un banquet amical, agrémenté par des chansons et monologues de nos membres -

Le Président :



Le secrétaire - adjt :



Réunion du Comité du 8 juin 1935

Sont présents : M. M<sup>rs</sup> Dalissier, Mathieu, Govaerts, Wampack, Vos, Lucas, Jeunesse, Haute et le président Dupont, arrivé tardivement -

Excusé : M<sup>r</sup> Petitfils - Absents : M. M<sup>rs</sup> Bong et Felix -

Le Vice - Président ouvre la séance à 21 heures -

Le secrétaire - adjt. lit le procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté -

Quis le Secrétaire - Trésorier nous met au courant de la correspondance échangée par lui, principalement avec la société des acrobates motocyclistes « Les Bostoniens » qui demandent si l'U. M. A. ne pourrait pas lui prêter son concours pour organiser une réunion avec eux au Stade Municipal de Charleville, cette société offrant de prendre tous les frais à sa charge pour cette réunion ; le Comité accepte de prêter son concours pour l'organisation de cette



Journée motocycliste -

Quis le Secrétaire nous fait part de la demande concernant la Société d'Hygiène, qui doit donner sa fête le 28 juin, comme les années précédentes, l'U. G. A. prêtera son concours à cette fête de bienfaisance -

Ensuite le camarade Lhante demande la parole au sujet de la sortie-touristique à Luxembourg, prétendant que personne n'avait été averti de cette promenade; après explication donnée par le Secrétaire-Tresorier, disant qu'une circulaire avait été envoyée à tous les membres, que cette sortie avait déjà été annoncée à l'Assemblée Générale, et la date du 28 juin ayant été retenue, la discussion à ce sujet est close.

Ensuite le Secrétaire-adj. présente au Comité un règlement concernant les sorties-promenades et touristiques organisées par l'U. G. A.; il demande aussi si l'organisation de ces sorties ne pourrait pas être confiée à la Commission Sportive, qui avec les décrets-lois actuels ne peut plus organiser d'épreuves sportives; et ceci afin d'aider le Secrétaire-Tresorier, surchargé de travail par la délivrance des brevets, et les affaires concernant notre Club -

Après avoir adopté et mis au point ce règlement, le Comité décide de le mettre en application <sup>à l'approche</sup> sortie-promenade, et charge la Commission Sportive de s'occuper de l'élaboration de ces sorties-touristiques -

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Vice-Président lève la séance à 22.<sup>h</sup>45 -

Le Président :



Le secrétaire-adj. :



Réunion du Comité du 19. Octobre 1936 -

Sont présents : M. H. Dupont, Delavier, Mathieu, Bouff, Wampach et Jacques -

Excusés : M. H. Petitfils et Vois -

Absents : M. H. Félix, Lucas et Jeunesse, Goncarts et Lhante -

Le Président Dupont ouvre la séance à 21.<sup>h</sup>30 -



Le secrétaire - adjt. lit le procès - verbal de la dernière réunion, qui est adopté -

Puis le Secrétaire - Trésorier nous donne lecture de deux lettres de compagnies d'assurances qui s'offrent à rembourser le prix des typtiques aux membres de l'F.F.A. qui seraient assurés à leur compagnie. Les deux compagnies se dénomment : le Patrimoine et l'Agence Générale d'Assurances ; le Comité doit donc faire son choix sur ces deux compagnies -

A l'unanimité des voix, la compagnie «le Patrimoine» est acceptée par le Comité pour présenter ses offres dans une prochaine réunion de Comité, avec quelques réserves de textes, comme assureur - conseil, et non comme membre du Comité, afin d'éviter les erreurs commises antérieurement avec d'autres compagnies ; c'est-à-dire que l'assureur - conseil du Club n'assisterait aux réunions du Comité que sur convocation.

Ensuite le Secrétaire - Trésorier nous informe qu'il s'est mis en relations avec une maison pour avoir des insignes pour nos membres ; insigne - boutonnière et insigne - moto et auto - Après avoir discuté cette question, il est décidé de passer une commande de 200 insignes - boutonnières à 1.90 pièce, et 100 insignes moto à 13.15, la pièce -

Puis le Secrétaire - Trésorier nous met au courant de la correspondance échangée par lui avec le F.F.A.F. principalement pour les typtiques -

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 22.30 -

Le Président :



Le Secrétaire - adjt. :



Réunion du Comité du 16 novembre 1936 -

Sont présents : M. M<sup>rs</sup> Dupont, Delissier, Mathieu, Félix, Jeunesse, Wansprach Chante et Jacques -

Etaient aussi présents : le membre actif Werhuny et l'assureur Goery, convoqué par le Comité -

Excuse : M<sup>rs</sup> Petitfils -



Absents : M. M<sup>rs</sup> Lucas, Baisf, Govaerts et Voss -

Le Président Dupont ouvre la séance à 2 heures -

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu par le secrétaire-adj., et est adopté -

Le secrétaire-trésorier nous cause de questions assurances et tryptiques, il nous expose les avantages offerts par les deux compagnies d'assurances, notamment le remboursement du prix du tryptique aux membres de l'U. M. A., assurés à la compagnie choisie par le Comité -

En nouveau, le Comité renouvelle son vote pour le choix de la compagnie; et à l'unanimité des voix des membres présents, la compagnie « Le Patrimoine » est reconnue comme celle donnant le plus d'avantages avec le maximum de garanties -

Ensuite le Comité vote des félicitations au Secrétaire-Trésorier pour la tenue des livres de caisse, et la bonne marche des affaires concernant le Club -

Ensuite le Secrétaire-Trésorier nous met au courant de la correspondance échangée par lui, principalement pour les tryptiques; avec la dame belge de Warveton pour un volet de tryptique, soi-disant perdu -

Ensuite la question du banquet qui doit suivre l'Assemblée Générale d'Avril revient à l'ordre du jour, plusieurs propositions étant faites, celles-ci restent à étudier -

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 2 heures -

Le Président :

*[Signature]*

Le secrétaire-adj. :

*[Signature]*



## Année 1937

Réunion du Comité du 1.<sup>er</sup> février 1937.

Sont présents : M. M<sup>rs</sup> Dupont, Delisier, Mathieu, Wamfack, Govaerts, Félix, Bonef, Voss, Chante et Jacques.

Excusés : M. M<sup>rs</sup> Petitfils, Jennesse, et Lucas.

Le Président Dupont ouvre la séance à 21 heures.

Lecture par le Secrétaire-adj. du dernier procès-verbal de réunion qui est adopté.

Puis le Comité discute sur les menus présentés pour le 4 avril, et après le choix, il est décidé que les membres payeront 15.<sup>00</sup> par tête, et que le reste, soit 11.<sup>50</sup> sera supporté par la caisse du Club.

Ensuite les nouveaux insignes nous sont présentés par le Secrétaire-Trésorier, il est décidé que les prix seront ainsi fixés : Insignes moto ou auto avec insigne-boutonnière : 12.<sup>00</sup> - Insigne moto ou auto seul : 10.<sup>00</sup>, et insigne-boutonnière seul : 5.<sup>00</sup>.

Puis le Secrétaire-Trésorier nous met au courant d'un article de presse passé dans le Petit Ardennais, émanant de l'A.C.A., avec quelques entrefilets peu flatteurs pour nous, le Comité décide de laisser là cette affaire, et de ne pas y répondre.

Ensuite le Secrétaire-Trésorier nous donne lecture de l'invitation de la F. M. A. F. pour son Assemblée Générale qui doit avoir lieu le 14 février prochain.

Une délégation de trois membres comprenant : M. M<sup>rs</sup> Dupont, Mathieu et Jacques, est désignée pour se rendre à Metz.

La mission de cette délégation, sera de soutenir la discussion contre l'augmentation des hyptiques proposée par la F. M. A. F. : hyptiques moto : 25.<sup>00</sup> au lieu de 20.<sup>00</sup> et 35.<sup>00</sup> pour auto au lieu de 22.<sup>00</sup>.

Puis la délégation posera la question de contrôle concernant les Clubs affiliés à la F. M. A. F., au sujet des cotisations versées par ces Clubs, car il est reconnu que certains Clubs affiliés à la Fédération sont loin de verser toutes les cotisations dues pour leurs membres affiliés ; nous demandons donc un contrôle strict et sévère par la F. M. A. F. du nombre des membres inscrits à ces clubs, et devant payer



cotisation à la Fédération -

Nous enregistrons aussi l'arrivée l'ordinaire du membre actif Werhuny, qui nous met au courant d'un reçu de publication réclamé par Metz de 1200<sup>fr</sup>00 pour insertion d'une publication de 125<sup>fr</sup>00 seulement, encore un point à signaler à l'Assemblée Générale du 14 février 1937 -

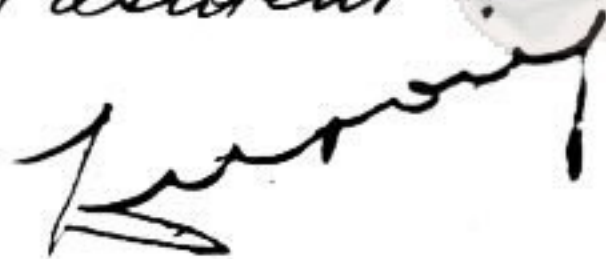
Ensuite le membre du Comité Jacques pose une question concernant l'élection des membres de la Commission Sportive de la F.M.A.F. de 1936; ayant été élu à l'Assemblée Générale de l'ay dernier, et au compte-rendu paru sur le journal de la Fédération, le nom était changé ou avait été oublié; par ce motif il estime que ces élections doivent être prises plus au sérieux, et demande que la question soit posée à l'Assemblée Générale du 14 février 37 -

Afin de mettre toutes ces questions au point, le Comité décide de se réunir le 8 février à 20 heures, pour établir un questionnaire à présenter à l'Assemblée Générale de la F.M.A.F. -

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 22 H. 30 -

Le Président :

Le secrétaire-adj. :




Réunion du Comité du 15 Mars 1937 -

Sont présents : M. M<sup>rs</sup> Dupont, Dahisier, Mathieu, Félix, Wampach, Bouef, Jacques et le membre actif Werhuny -

Excusés : M. M<sup>rs</sup> Chaute et Jennesse -

Absents : M. M<sup>rs</sup> Lucas, Govaerts, Schiffels et Voss -

La séance est ouverte par le Président Dupont à 20<sup>h</sup> 30 -

Lecture du dernier procès-verbal de réunion qui est adopté -

Ensuite le Secrétaire-Trésorier nous cause de la défense civile concernant nos membres actifs, il nous propose une assurance défense-civile à 25<sup>fr</sup>00 par an pour une moto; et 50<sup>fr</sup>00 pour une auto - Toute autre proposition, qui nous avait été soumise à l'Assemblée Générale de la F.M.A.F. à Metz par M<sup>r</sup> Narbonne, cette différence existant que celle-ci est gratuite, avec paiement au pourcentage, après les affaires réglées -



Il sera remis à chaque membre adhérent à cette défense civile une carte d'adhérent gratuite; mais il est bien spécifié que pour chaque affaire, il doit être envoyé un pouvoir concernant chacune des affaires à traiter, cette Société s'occupe aussi de la défense juridique internationale concernant les grosses affaires. Après décision du Comité, les voix se portent sur la contre-assurance gratuite des membres actifs pour la Société « Recours et litiges, assurance juridique internationale ».

Puis le Secrétaire - Trésorier nous donne lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale de la F. M. A. F. à Metz du 14 février 1937; il regrette néanmoins de n'avoir pas reçu le bilan financier de l'exercice 1936.

Ensuite, il nous donne connaissance d'une lettre de la Fédération concernant la cotisation à titre d'essai, de 5.00 par membre actif pour le journal « France - Auto - Moto » pour créer un fonds de roulement. Le Président Dupont demande si nos membres ne pourraient faire un effort pour verser 3.00 supplémentaire, et la bourse du Club ajouterait les 2.00 manquants. Après avoir discuté cette question assez longuement, le Comité décide à l'unanimité des voix présentes, pour raisons financières de ne pouvoir s'engager à verser les 5.00 par membre, demandés par la Fédération.

Le Comité charge le Secrétaire de faire part de cette décision au Président de la F. M. A. F. Puis le Secrétaire nous annonce qu'il espère bientôt nous soumettre le projet d'un petit bulletin mensuel régional pour notre Club, cette question reste à l'étude pour les prochaines réunions du Comité.

Ensuite, le Comité passe à l'étude de la préparation de l'Assemblée Générale de l'U. M. A. du 4 avril prochain; envoi d'une circulaire à chaque membre; et des rapports à préparer pour cette Assemblée.

Le Secrétaire nous annonce qu'il a fait l'achat d'un bureau (valeur 350.00), il demande si le Comité veut ratifier sa décision, et comme cela est reconnu utile, cet achat est ratifié par le Comité.

Le Président nous annonce qu'il a reçu une lettre de démission du secrétaire-adjoint, demandant à ce que



les rôles ne soient pas toujours remplis par les mêmes membres, et de prévoir son remplacement à l'Assemblée Générale - Cette démission est acceptée par le Comité - L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 23 heures -

Le Président :



Le secrétaire-adjoint :



Réunion du 11. Avril 1937 (Comité)

Sont présents : M. M.<sup>rs</sup> Dupont, Dabryer, Mathieu, Félix, Petitfils, Lhaute, Bouff, Vos et Jacques -

Excusés : M.<sup>rs</sup> Jeunesse, Lucas, Wampach.

Le Président ouvre la séance à 21 heures.

Après la lecture du dernier procès-verbal de réunion, qui est adopté, on passe à l'ordre du jour qui consiste à la préparation de l'Assemblée Générale de l'U.M.A. : Rapport moral du Secrétaire - Rapport financier par le Trésorier-adjoint - Rapport de l'année sportive et touristique, par le Président de la Commission Sportive.

Ensuite le Comité passe au renouvellement de ses Membres - D'après le tableau dressé par le Secrétaire-adjoint, deux membres sont à remplacer, un pour insuffisance de présences aux réunions du Comité, et l'autre à cause de son travail, ne lui permettant plus d'assister aux réunions du Comité - Comme le Comité se composait pour 1936 de seize membres au lieu de douze, un seul membre de ce fait reste donc à remplacer, et les membres présents portent leur choix sur le membre actif Werhning, n'ayant pas reçu de candidatures, dans le délai prévu -

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22<sup>h</sup> 15 -

Le Président :



Le secrétaire-adjoint :





## Assemblée Générale Ordinaire

Le dimanche 4 avril 1937, à 10 heures du matin a eu lieu l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union Motocycliste des Ardennes, dans une des salles du casino du Mont-Olympe, sous la Présidence de M. Abel Barthélemy, président de la Fédération Motocycliste et Automobiliste de France, et de M. Dupont, président actif de l'Union Motocycliste des Ardennes, assisté de M. M. Dalissier, vice-président, Mathieu, secrétaire-trésorier, Bouef, trésorier-adjoint, Jacques, président de la commission sportive de l'U. M. A., et des membres du Comité.

En ouvrant la séance, le Président Dupont souhaite la bienvenue au président fédéral et prononce l'allocution d'usage, il trouve les mots qui 'il convient pour remercier ses collaborateurs du Comité, et les adhérents qui participent aux travaux de l'Assemblée Générale; le Président demande à tous les membres présents d'observer une minute de silence en mémoire des camarades motocyclistes disparus au cours de l'année 1936, en particulier M. Gentils.

Ensuite le Président fédéral Barthélemy se félicite de la bonne marche de la prospère Union Motocycliste des Ardennes, et souhaite que grâce aux efforts de tous, elle groupera bientôt en son sein tous les motards Ardennais.

Puis la parole est donnée au secrétaire-adjoint Jacques qui lit le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale, ce dernier est adopté à l'unanimité.

Puis le Président donne la parole au Secrétaire-Trésorier Mathieu, qui présente son rapport moral de l'année écoulée. Retenons de cet important document que les effectifs du Club sont passés de 200 membres à 280 en fin d'année, et qu'il a été délivré pendant la même période 238 triptiques. Le Secrétaire souligne les excellents rapports entretenus avec les marchands de motos de la région. Il nous annonce que l'importante question de l'assurance est réglée à la satisfaction de tous.



Après l'exposé du rapport moral du Secrétaire, celui-ci est mis aux voix, et est adopté à l'unanimité.

Ensuite la parole est au Trésorier-adjoint Bonef qui présente le compte-rendu financier de l'année 1936, celui-ci se répartit de la façon suivante :

Recettes : 16.387<sup>fr</sup>.15

Dépenses : 14.151<sup>fr</sup>.75

Il apparaît donc un excédent d'actif de : 2235<sup>fr</sup>.40 qui se décompose comme suit :

|                             |                         |
|-----------------------------|-------------------------|
| Liret de baisse d'épargne : | 2.000 <sup>fr</sup> .00 |
| Compte chèque-postal :      | 190 <sup>fr</sup> .80   |
| Espèces en baisse :         | 44 <sup>fr</sup> .60    |
| Total :                     | 2235 <sup>fr</sup> .40  |

M. Flot lit le rapport des Commissaires aux Comptes, il félicite le Secrétaire-Trésorier pour sa tenue de livre de caisse excessivement claire et simple, et le remercie en même temps du dévouement qu'il témoigne pour l'intérêt de notre Club, et il engage les membres présents à adopter le bilan financier.

Après cet exposé clair et net, le bilan financier est adopté à mains levées.

Ensuite la parole est donnée au président de la Commission Sportive Jacques pour son rapport sportif de l'année 1936. Le dernier regrette tout d'abord que les décrets-lois réglementant les épreuves sportives, ne permettant plus, en raison des lourds frais financiers exigés, l'organisation d'épreuves de vitesse et de circuits de régularité. Si l'Union Motocycliste des Ardennes a abandonné à regret son calendrier purement sportif, elle a, en revanche, fait preuve d'une belle activité dans le domaine touristique, car huit sorties-promenades et touristiques eurent lieu au cours de la belle saison, dont quatre de ces sorties furent organisées par nos Motoristes des Trois-Tilles, et patronnées par l'U. M. A.

Pour cette année, le premier contact avec la route fut pris le 14 mars, et nous avons retenu comme dates au calendrier : le 18 avril, les 16 et 17 mai, Grand Prix de Chimay, le 23 mai, le 20 juin, le 25 juillet, Grand Prix international de Francorchamps, et le



12 septembre - Vers le 15 août, un projet de rallye sur l'Exposition de Paris, ainsi qu'un Rallye - concentration sur Charleville que nous espérons pouvoir organiser au cours de la saison - Puis Jacques rappelle le règlement qui régit nos sorties - promenades, et souhaite que nos membres motocyclistes y participent beaucoup plus nombreux, ce serait - là de l'utile propagande pour le développement de la moto dans nos Ardennes -

A la suite de cet exposé, il est rappelé que les sorties du Club en 1986 ont donné le classement suivant au concours d'Assiduité :

1<sup>er</sup> Joseph Marcel - 2<sup>es</sup> Rousseaux - 3<sup>es</sup> Barre -  
4<sup>es</sup> Bertrand - 5<sup>es</sup> ex-aequo : Velprey et Groené -

Une réclamation est faite par le membre actif Fargent concernant les bons du concours d'Assiduité il demande que les membres ne soient pas tenus de conserver ces bons et de les présenter au fin d'année - Cette proposition n'est pas acceptée, et il est entendu que les dits bons devront être présentés pour être classés au concours d'Assiduité 1987 -

Le Président fédéral Barthélémy fait ensuite part à l'Assemblée de deux bonnes nouvelles : l'organisation d'un Rallye - Ballon à Metz le 16 mai, et l'organisation d'un grand Rallye le 4 juin, qui aura pour but l'Exposition de Paris, M<sup>rs</sup> Barthélémy invite les motocyclistes ardennais à coopérer au succès de ces manifestations -

A la suite de la démission du secrétaire - adjoint Jacques, et du renouvellement du mandat du secrétaire - trésorier Mathieu et de deux membres à remplacer : Lucas et Jeunesse, l'Assemblée Générale procède à l'élection du Comité pour 1987, qui se décompose comme suit :

Président d'Honneur : M<sup>rs</sup> Billat -

Président actif : M<sup>rs</sup> Dupont -

Vice-président : M<sup>rs</sup> Dalozier -

Secrétaire - trésorier : M<sup>rs</sup> Mathieu - (réélu)

Secrétaire - adjoint : M<sup>rs</sup> Werhning -

Trésorier - adjoint : M<sup>rs</sup> Bonef

Membres : M. M<sup>rs</sup> Félix, Vos, Wampach, Haute



Petitfils, Govaerts, et Jacques -  
 Commissaires sportifs : M. M<sup>rs</sup> Moreaux et Derrier -  
 Commissaires aux comptes : M. M<sup>rs</sup> Flot et Tolquembourg -  
 Assureur - conseil : M<sup>r</sup> Gourry -

Commissaire Sportive : Président : Jacques -  
 Secrétaire : Petitfils - Membres : M. M<sup>rs</sup> Mathieu,  
 Vos, Félix, et Werhuny -

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président  
 lève la séance à 11<sup>h</sup>30, et cette belle journée se  
 continue par un banquet amical, agrémenté par  
 des chansons et monologues de nos membres -

Le Président : Le secrétaire-adjoint :



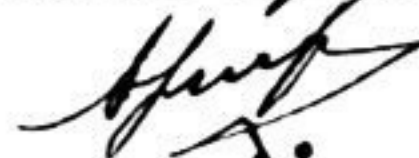

Réunion du 7 Mai 1987 -

Étaient présents : M. M<sup>rs</sup> Dupont, Salisier, Mathieu, Jacques, Wampach, Thaut,  
 Félix, Bonaf, Vos, et Werhuny -

Excusés : M. M<sup>rs</sup> Govaerts et Petitfils -

La séance est ouverte par le Président à 20<sup>h</sup>45. Le Président demande une  
 interpellation au sujet de la manifestation sportive du Vélodrome du 2 mai 1987,  
 où il y a eu malheureusement un incident concernant le départ de deux  
 motocyclistes sur la piste : M. M<sup>rs</sup> Collignon et Lothaire. Enfin après quelques  
 paroles, le Président donne le départ, et classe M. Lothaire, premier. À cette suite  
 M. Collignon vient discuter avec le Président, et les paroles ont été un peu osées  
 de la part de M. Collignon (qui aurait dû se modérer, du fait que le Comité avait  
 pleins pouvoirs pour organiser cette épreuve, purement amateur). Le Président de-  
 mande à M. Collignon s'il retire ses paroles; ce dernier répond négativement et  
 ayant un air de dédain. Le Comité demande donc qu'une sanction soit prise.  
 Une lettre recommandée est envoyée à M. Collignon avec convocation pour le 12 mai.  
 Suite à cet incident, le Comité décide, sur avis de la Commission Sportive, de sus-  
 pendre la sortie sur Chimay à l'occasion du circuit, où doit prendre le départ  
 M. Collignon en qualité de professionnel -

Le Comité décide de rendre visite à M. Fargent à Dinant, membre actif du  
 club, victime d'un accident par son dévouement, le dimanche 10 mai 1987 -  
 Un crédit de 100.00 est voté pour couvrir les frais de la délégation qui se  
 composera de M. M<sup>rs</sup> Dupont, Mathieu, Thaut, Félix, Wampach, Bonaf et  
 Werhuny. L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 23 heures.  
 Le Président : Le secrétaire-adjoint par intérim





Assemblée du 12 mai 1937 -

Cette réunion avait pour but, de la convocation au siège du Club, de M. Colliquet, de Deville -

Étaient présents : M. Dupont -

M. Mathieu

M. Jacques

M. Wampach

M. Salinier

M. Felix

M. Lhauté

M. Wernung

M. Colliquet était convoqué pour avoir un entretien avec le Président et le Comité, à la suite de la réunion sportive, dont la fin s'était terminée par un petit incident, dont M. Colliquet fut le promoteur.

Le Comité voyant que M. Colliquet ne s'était pas présenté, décide de lui envoyer une lettre recommandée dans la semaine suivante, en appliquant les termes de l'article 13 des statuts. C'est à dire la radiation pure et simple du club, du fait de la mauvaise volonté réellement remarquée.

Le vote était : 9 voix contre 1 (contre la radiation)  
nombre de présents = 21 -

La séance est levée à 21.30

Le Président.  
*[Signature]*

Le Secrétaire adjoint  
*[Signature]*



## Assemblée du 12 juillet 1937

Assemblée régence : 21<sup>h</sup>.

Présents : M. Dalmer, Mathieu-Jacques, Wampach.

Boneff - Wehrung.

10 Ordre du jour =

Radiation de M<sup>r</sup>. Colliou, du Club.

une lettre recommandée lui est adressée, lui faisant remarquer le manque de correction, qu'il a eu vis à vis du comité, et vu son indifférence poissante, de ne porter aucune attention à la lettre qui lui a été adressée en première mise en demeure.

Il en résulte que le Comité demande un vote, qui est exécuté, et dont il en est décidé.

par 9 voix contre 1, que M<sup>r</sup>. Colliou soit démissionnaire obligatoire.

20 La parole est donnée à M<sup>r</sup> Mathieu qui a pris l'initiative de faire insérer dans l'annuaire Motor Breton, dans les annonces "société et clubs" l'adresse de l'U.M.A. - afin de faire connaître aux motocyclistes et automobilistes des départements limitrophes, l'existence de notre club, qui peut se permettre de décrire des Triptiques - Belgo-Luxembourgeois.

30 M<sup>r</sup> Mathieu nous annonce que l'Amicale motocycliste de France, à Paris, informe tous les clubs sans distinction de couleur; qu'un groupement spécialisé est en vue d'organisation, pour faire disputer parmi tous les membres, des épreuves, à des conditions d'engagement exceptionnelles. Une caisse serait donc ouverte sous le contrôle de tous les comités de ces clubs.

La formule sportive adoptée serait celle de l'U.M.F.

- Sa décision fut: d'attendre la réponse à la demande du règlement sportif.

40 L'Annuaire Patrimoine nous a fait connaître d'une façon approfondie les formalités obligatoires qui incombent un club, pour faire disputer une épreuve.

Il en est conclu que vu ces difficultés, il est impossible actuellement à l'U.M.A. d'examiner tout



Suite

= pour parler pour organiser une épreuve,  
si petite soit-elle -

5° La F.M.E. demande s'il nous est possible de  
donner des suggestions sur l'épreuve  
mets - Paris - mets -

6° Le Comité décide d'organiser une sortie prome-  
nade vers Spa, pour assister à l'épreuve annuelle  
internationale motocycliste, circuit de Francorchamps.  
Le départ pour ceux qui seront désireux d'y  
assister, sera donné à 5 heures, place Ducale.  
le 25 juillet -

Une convocation sera envoyée à chaque membre.

7° Un mécanicien pour chaque sortie, a été  
présenti, et sera rétribué à la fin de la promenade  
pour

8° Un abonnement à 2 journaux, pour une année  
a été pris - ce sont : l'Éclair Car Route et  
l'Horizon motocycliste - afin que tous les membres  
désireux de se mettre au courant des actualités  
motocyclistes, puissent les trouver au secrétariat,  
s'ils le désirent -

Président

Secrétaire adj.

Séance levée = 23 heures.

E. Bruny

Réunion du Comité du 18 Octobre 1987

Étaient présents : M. M<sup>rs</sup> Dalissier, Mathieu, Félix, et Jacques

Tous les autres membres du Comité étaient absents -

La réunion fut annulée, le nombre de membres présents n'étant  
pas suffisant. (Art. 18 des Statuts, page 10 -

Le Président :

Le secrétaire-adj. par intérim :

E. Bruny

F. Bruny



Réunion du Comité du 15 novembre 1937 -

Étaient présents : M. M<sup>rs</sup>. Dalisier, Mathieu, Bonif, Félix, Lhante, Wampach, Vos, Jacques et Dupont -

Excuse : M<sup>rs</sup>. Petitfils -

Absents : M. M<sup>rs</sup>. Werhuny et Govaerts -

La séance est ouverte par le Vice-Président à 21 heures. La parole est donnée au Secrétaire-Tresorier qui met ses collègues au courant de la correspondance échangée depuis la dernière réunion. Il nous annonce que maintenant le chiffre des membres actifs se monte à 305 adhérents.

Ensuite le Secrétaire nous fait part de son projet d'organiser un bal de l'U. M. A., il nous expose ce que pourrait coûter l'organisation de cette soirée, et chiffres ronds, il faut compter mille francs, et comptant les frais d'affiches, de presse, cartes, etc..

Les membres présents, après les explications de détail données par le Secrétaire, acceptent cette proposition, et il est décidé que le bal du Club aura lieu le 4 décembre 1937, à 20<sup>h</sup>30 au Café Henrivy. ce dernier nous fournissant gracieusement la salle et l'orchestre. Le prix d'entrée est fixé à cinq francs.

Suivant l'ordre du jour, la parole est donnée au membre Jacques, qui à la suite de la réunion du Comité du 18 octobre, où seulement 4 membres du Comité étaient présents et 2 excusés; écrit au Président, pour faire trois propositions, afin pense-t-il d'éviter le retour de semblables réunions.

La première consiste à reprendre la proposition que le membre Vos avait faite à la réunion du 2 mars 1936, de mettre cinq francs d'amende aux membres du Comité manquant à une réunion, sans s'être fait excuser. Jacques propose de mettre l'amende à 2<sup>fr</sup>50, et d'appliquer l'article 18 - page 9 des Statuts pour les membres ne assistant pas à trois réunions consécutives sans excuse valable. Cette proposition est votée à l'unanimité des membres présents, et sera applicable à partir de la prochaine réunion de Comité.

Deuxième proposition de Jacques : Faire une réunion mensuelle du Comité, cela permettrait de mieux tenir les membres au courant des affaires du Club; servirait



à maintenir les liens étroits qui doivent unir tout membre faisant partie d'un Comité, et éviterait d'envoyer des convocations - Les membres présents estiment qu'une réunion mensuelle n'est pas nécessaire pour le moment, et décident de laisser cette proposition en suspens pour l'instant.

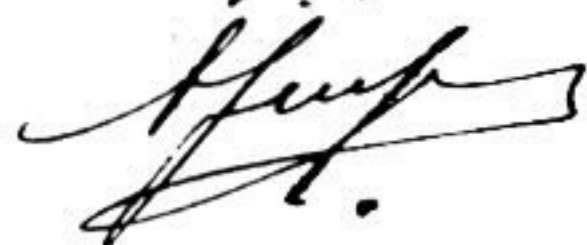
Enfin Jacques insiste auprès des membres présents pour l'exactitude de l'heure des réunions, car dit-il, il est aussi facile de commencer la réunion à l'heure prévue, qu'une heure plus tard. Sur ce point, tous les membres présents sont d'accord.

L'ordre du jour étant épuisé, le Vice-Président lève la séance à 22<sup>h</sup>30.

Le Président :



Le secrétaire-adj. par intérim :



Réunion du Comité du 20 décembre 1937.

Sont présents : M. M<sup>rs</sup> Dupont, Dalsier, Mathieu, Wamprach, Felix, Chaute, Petitfils, Vos, Werhning et Jacques.

Excuse : M<sup>rs</sup> Bonaf. Absent : M<sup>rs</sup> Govaerts.

La séance est ouverte par le Président Dupont à 21 heures. La parole est donnée au Secrétaire-Trésorier, qui met ses collègues au courant de la correspondance échangée avec l'Amicale Motocycliste de France, au sujet d'un projet d'entrevue amicale avec les dirigeants de l'A. M. F. Une délégation est nommée pour cette entrevue qui doit avoir lieu le 9 janvier 1938 à Reims. Sont désignés pour la délégation : M. M<sup>rs</sup> Dalsier, Mathieu, Werhning ou Jacques et Petitfils.

Le Secrétaire nous fait part d'une lettre de réclamation d'un de nos membres au sujet du passage à niveau n<sup>o</sup> 1 à Montigny, et une lettre de l'Ingénieur Principal de la Compagnie de l'Est auquel notre Secrétaire avait écrit à ce sujet; satisfaction a été donnée à notre membre actif pour cette question d'ouverture de barrières de passages à niveau. Une lettre d'invitation pour la Foire de Reims, et une invitation au banquet du Moto-Club d'Alsace, sont à l'ordre du jour.

Une lettre du trésorier-adj. Bonaf, au sujet des



soi-disant avantages apportés par l'Automobile-Club de Champagne, suppression du droit d'entrée, 10% accordés sur les assurances, etc, nous est communiquée. Le Secrétaire-Trésorier nous propose l'achat de timbres antituberculeux, le Comité décide d'en acheter pour la somme de dix francs.

Ensuite le Secrétaire nous donne les résultats du bal de la Moto, nous avons enregistré 109 entrées à 5.00, ce qui nous donne la somme de 545.00 nous nous trouvons devant un déficit d'environ 400.00.

A noter que seulement 16 membres actifs du Club ont fait l'honneur de leur présence au bal de la Moto, c'est vraiment encourageant pour les organisateurs.

Lecture du dernier procès-verbal de réunion qui est adopté.

Ensuite le membre Jacques demande si l'article 18 des Statuts, ne serait pas applicable au membre du Comité Govaerts, concernant ses trop nombreuses absences aux réunions du Comité.

Après avoir discuté cette question, le Comité charge le Secréaire d'aviser Govaerts de la décision prise, et l'invitant à se conformer aux Statuts du Club, ou à donner sa démission de membre du Comité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22<sup>h</sup> 30.

Le Président :

Le Secréaire-adj. par intérim :

*J. Govaerts*

*Hervieu*

Réunion du Comité du 24 janvier 1938

Sont présents : M. M. Dupont, Dahisier, Mathieu, Verhune, Felix, Chante, Vos, Bonef, Wampach, Petitfils et Jacques.

Absent : M. Govaerts.

Le président Dupont ouvre la séance à 21 heures.

Immédiatement la parole est donnée à M. Hervieu, représentant l'assurance « La défense automobile et sportive », qui nous avait demandé à venir



exposer les principes et avantages de cette Compagnie - Il résulte de cet exposé que cette C.<sup>ie</sup> prendrait la défense de nos membres, avec un contrat collectif signé de part et d'autre, en demandant des francs de cotisation par membre, se basant sur un nombre minimum de membres actifs du Club - A ces conditions, cette Compagnie assurerait jusqu'à 300.00 maximum pour procédure de frais de justice, sans frais de gestion - Cette assurance pour un membre individuel coûte 60.00 par an, avec le service de la revue - La Compagnie s'engage à agir dans tous les cas de défense concernant l'assuré - Si un contrat collectif était signé par l'U. M. A. avec cette C.<sup>ie</sup>, nos membres actifs resteraient toujours libres de compléter une police individuelle, qui reviendrait à 60.00 moins 30% de réduction, et les 10.00 du contrat collectif, ce qui donnerait le total de 40.00 au lieu de 60.00 -

Le Comité, après avoir entendu cet exposé de l'agent de la D. A. S. demande à ce dernier sur combien de membres minimum cette Compagnie se baserait, et si le maximum de frais de procédure ne pourrait pas être augmenté, M.<sup>r</sup> Hervieu réserve sa réponse pour plus tard, il est décidé que ces projets d'assurances seront exposés et discutés à l'Assemblée Générale du 3 avril prochain - Avant de nous quitter, M.<sup>r</sup> Hervieu nous fait ses offres de service pour assurances aux tiers avec la C.<sup>ie</sup> Générale d'Assurances, les tarifs étant les mêmes qu'avec la C.<sup>ie</sup> de Patrimoine, et nous accorderait les mêmes avantages, concernant le service des tricycles -

Après le départ de M.<sup>r</sup> Hervieu, la séance continue par la lecture du dernier procès-verbal de réunion, qui est adopté -

Puis notre vice-président et notre Secrétaire mettent le Comité au courant de l'entrevue amicale du 9 janvier dernier à Reims avec le secrétaire-général Veyras, de l'Amicale Motocycliste de France -

Tout d'abord, le système d'assurances de l'U. M. A. le membre se trouvant assuré aussitôt la mise à la



poste de sa lettre, avec la facilité de payer tous les six mois. Pour la question concernant le bulletin de l'A. M. F. « l'Horizon Motocycliste », sur cent numéros achetés, il pourrait nous être fait une réduction de dix francs.

Quant aux tryptiques, la question n'est pas intéressante pour notre Club actuellement, l'A. M. F., ne pouvant les détenir à moins de 30.00 pièce. Comme conclusion de cette entrevue, l'U. M. A. n'aurait pas d'avantages à retirer de cette association maintenant, mais notre effort lui est acquis pour la défense des intérêts motocyclistes que ce groupement s'acharne à réclamer.

Ensuite le secrétaire-trésorier nous met au courant de la correspondance échangée par lui, et nous fait le bilan de l'année 1937, qui se répartit de la façon suivante :

Recettes, y compris chèque postal : 19.073.40

Dépenses, y compris chèque postal : 18.126.25

Il apparaît donc un excédent d'actif, qui se décompose comme suit :

Livret de Caisse d'épargne : 2.500.00

Compte chèque postal : 584.30

Espèces en Caisse : 292.85

Total : 3.377.15

Ensuite sur une proposition du membre Jacques concernant le cas Lefranc, accidenté au cours de l'année 1937, (amputé d'une jambe) suite à une collision avec une auto, le Comité décide de lui réduire sa cotisation de 50 % pour cette année.

Concernant le cas du membre du Comité Govaerts, le nécessaire n'ayant pas été fait, le Secrétaire nous promet une solution pour la prochaine réunion du Comité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 23 heures.

Le Président :

*[Signature]*

Le secrétaire-adjoint par intérim :

*[Signature]*



Réunion du Comité du 21 février 1938

Sont présents : M. M.<sup>rs</sup> Doluier, Mathieu, Vos, Félix, Bonef, Wampach, Chante et Jacques -

Excuse : M.<sup>rs</sup> Petitfils -

Absents : M. M.<sup>rs</sup> Dupont, Werhuny et Govaerts -

La séance est ouverte à 21 heures par le Vice-Président. Lecture du dernier procès-verbal de réunion, qui est adopté - Ensuite, la parole est au Secrétaire-Trésorier qui nous met au courant de la correspondance échangée d'abord une lettre de l'U. M. F., disant que maintenant, il pourrait nous délivrer les trypitiques à 20.<sup>fr</sup>00 pour motos, 26.<sup>fr</sup>00 pour autos et 30.<sup>fr</sup>00 pour autocars -

Une discussion s'engage au sujet de la F. M. A. F., qui, les années précédentes faisait son Assemblée Générale en janvier ou février, et dont on a pas de nouvelles - Il avait aussi été décidé à la dernière Assemblée Générale de la F. M. A. F. du 14 février 1937 d'envoyer à chaque club adhérent, le bilan financier de 1936, qui n'avait pas été établi en temps voulu, et jusqu'ici, nous n'avons rien reçu, le Comité de l'U. M. A. se demande donc, ce que fait la F. M. A. F. - Pourquoi la date de l'Assemblée Générale de 1938, n'est-elle pas encore prévue ?

Les membres du Comité présents chargent le Secrétaire, d'écrire à Metz, en demandant la date de cette Assemblée Générale, et de réclamer le bilan de 1936, qui nous avait été promis - Il est décidé qu'une prochaine réunion de Comité aura lieu le 28 février 38 pour étudier de plus près ces questions -

Ensuite le Secrétaire nous fait part d'une lettre de la D. A. S. - Cette compagnie augmente les frais de procédure de cent francs c'est-à-dire quatre cents francs au lieu de trois cents francs, mais par contre supprime le risque « piéton », et réclame le contrôle des membres adhérents de l'U. M. A. par la compagnie D. A. S. Cette question d'assurance reste toujours à étudier -

Légère discussion sur le cas Govaerts, aucune démarche n'ayant été faite par le Secrétaire -

L'ordre du jour étant épuisé, le Vice-Président



lève la séance à 22<sup>h</sup>45 -

Le Président :



Le Secrétaire-adj. par intérim :



Réunion du Comité du 28 février 1938

Tous les membres du Comité sont présents -

Le Vice-Président ouvre la séance à 21 heures -

Lecture du dernier procès-verbal de réunion qui est adopté -

Puis la parole est donnée au Secrétaire-Trésorier concernant la question de la F.M.A.F., ce dernier nous lit le double de la lettre envoyée le 22 courant, et qui est restée sans réponse de Metz. Le Secrétaire-Trésorier nous annonce avoir déjà payé à Metz, la cotisation 1938 pour 24 membres sur 150 encaissés, et avoir demandé 10 tryphtiques payés d'avance -

Une discussion s'engage sur le cas de la F.M.A.F. qui s'obstine à ne pas répondre aux questions que nous lui avons posées : date de l'Assemblée Générale 1938, bilan financier de l'année 1936, etc... -

Le Comité décide sur la proposition du Président, que si, pour le 7 mars prochain, aucune réponse n'est parvenue au Secrétaire-Trésorier, ce dernier devra envoyer à la F.M.A.F., un télégramme, avec réponse payée, ainsi libellé : « Sans réponse lettre 22 février, serions heureux vous lire, à défaut regretterons donner démission. Le Comité de l'U.M.A. ».

Ensuite, le Président soulève une question concernant la délivrance de tryphtiques par l'U.M.A. à des personnes de mauvaise foi ou passagères dans notre région, que nous ne connaissons pas, exemple : le cas Robba, détenu actuellement en Belgique. Le Président estime que l'on devrait pour des personnes de passage, demander de sérieuses références ; ceci dit - il pour éviter d'engager la responsabilité morale de notre Club -

Après avoir discuté cette question, le Comité décide à l'unanimité, moins une voix, de ne plus délivrer de tryphtiques aux passagers, qui ne seraient pas munis de sérieuses références -

Enfin, le Secrétaire nous lit une lettre de démission



du membre actif Dammazeaux, qui reproche le manque de courtoisie, et la mauvaise organisation de nos sorties-promenades. A ce sujet, le président de la Commission Sportive et Touristique demande la parole, pour donner les explications de l'incident Dammazeaux à la « sorte surprise » du 12 septembre dernier.

A la suite de ces explications, le Président de l'U. M. A. demande au Comité de voter des félicitations aux Organisateurs des sorties-promenades, d'enregistrer cette démission, et de répondre dans le même sens que sa lettre à ce membre démissionnaire. A l'unanimité, le Comité approuve ces décisions.

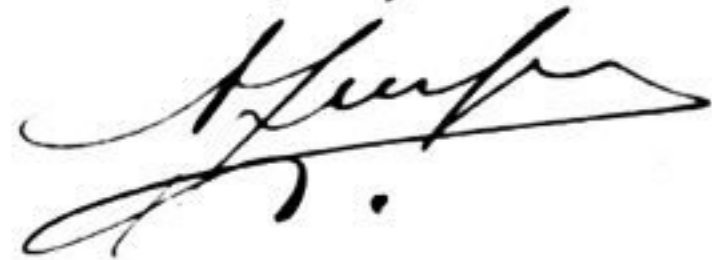
Ensuite la question du banquet du 8 avril prochain est à l'ordre du jour, deux menus sont proposés, un à 40.00 et l'autre à 30.00, service moy compris. La décision est reportée à la prochaine réunion, après avoir à nouveau consulté l'hôtelier pour essayer d'obtenir une réduction sur le prix de 40.00.

Ensuite le Président demande au membre Govaerts s'il ne lui serait pas possible d'assister plus souvent aux réunions du Comité, ou alors de nous proposer un camarade pour le remplacer.

L'ordre du jour étant épuisé, le Vice-Président lève la séance à 23 heures.

Le Président

Le secrétaire adj. par intérim.

Réunion du Comité du 14 Mars 1938

Sont présents: M. M. Dupont, Mathieu, Werhning, Lhaute, Félix, Bonef, Petitfils et Jacques.

Excusés: M. M. Wampack et Vos.

Absents: M. M. Dalsiair et Govaerts.

Le président ouvre la séance à 21 heures.

Lecture du dernier procès-verbal qui est adopté. Le Secrétaire nous annonce avoir reçu des nouvelles de Metz, le Président de la F. M. A. F. s'excuse de n'avoir pas répondu plus tôt, ayant été malade, et commençant seulement à travailler, il nous promet l'envoi prochain.



nement du bilan financier 1938, que le Comité de l'U. M. A. lui a réclamé, et l'Assemblée Générale de la Fédération pour la fin mars -

Ensuite la question de l'assurance défense civile D. A. S. revient à l'ordre du jour, et le Comité décide de convoquer pour une prochaine réunion, son assurance-conseil, pour obtenir plus de détails dans ce genre d'assurances -

Ensuite la question publicité est traitée, le Comité décide de faire des prospectus avec au verso de la réclame pour la C. G. Le Patrimoine, et de faire passer deux annonces dans les journaux régionaux, une en avril et l'autre en juillet -

Ensuite le Comité décide, concernant son renouvellement, de supprimer le président d'Hormes Billat, qui depuis deux ans, ne donnant plus signe de vie, le président actif est à renouveler, et un secrétaire-adj. est à nommer, en remplacement de M. Werhny. La question du banquet est définie de la façon suivante: le banquet aura lieu à l'Excelsior à Mézières, le prix sera de 20.50 par membre, la hausse de l'U. M. A. mettant les 20.50 complémentaires par membre, pour arriver au prix total de 40.50 par tête. - Ensuite le Secrétaire nous donne lecture de son rapport moral pour l'Assemblée Générale du 3 avril prochain, ce dernier est adopté par le Comité -

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 22h30 -

Le Président:

Le secrétaire-adj. par intérim:

*[Signature]*

*[Signature]*

Réunion du Comité du 28 Mars 1938 -

Sont présents: M. M. Dupont, Dalsac, Mathieu, Petitfils, Dos, Lhante, Félix, Bonet, Werhny, Wampach et Jacques. La séance est ouverte à 21 heures par le Président Dupont - Lecture du dernier procès-verbal de réunion qui est adopté - Le Secrétaire nous lit une circulaire de la F. M. A. F. concernant l'Assemblée Générale qui doit avoir lieu le 10 avril 1938 à 9 heures à l'Hotel de Ville de Metz -

Ensuite une lettre du membre actif Neufcourt, posant



sa candidature comme membre du Comité pour 1988 -  
Une autre lettre de réclamation, émanant d'un membre  
actif au sujet d'un donateur du Bruly - Enfin une  
lettre du membre actif Lapeyre, s'excusant de ne pouvoir  
assister à l'Assemblée Générale -

Ensuite à une lettre annonçant une réduction accordée  
par la D. A. S. pour les catégories A. et B. et E., le  
Comité décide de demander des explications -

Une invitation est envoyée à M. Williock pour le  
banquet du 3 avril prochain -

Une délégation est nommée pour se rendre à l'Assem-  
blée Générale de la F. M. A. F. à Metz qui comprend:  
M. M<sup>rs</sup> Dupont, Dahisier et Mathieu -

Le trésorier-adjoint Bonel présente le compte-rendu  
financier de 1987, qui est approuvé par le Comité -  
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président  
lève la séance à 22<sup>h</sup> 30 -

Le Président:

*[Signature]*

Le secrétaire-adjoint par intérim:

*[Signature]*

### Assemblée Générale Ordinaire

Le dimanche 3 avril 1988, à dix heures du matin a eu  
lieu l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union Moto-  
cycliste des Ardennes, dans la salle du 2<sup>ème</sup> étage de  
l'Hôtel de Ville de Charleville -

Au bureau avaient pris place: M. M<sup>rs</sup> Dupont, président,  
Dahisier, vice-président, Mathieu, secrétaire-trésorier,  
Bonel, trésorier-adjoint, Werhune, secrétaire-adjoint, et  
les membres Vos, Charité, Félix et Jacques -

Le Président Dupont ouvre la séance, et prononce  
l'allocution d'usage, en remerciant ses collaborateurs du  
Comité, et les membres adhérents présents à l'Assemblée  
Générale - Il adresse aussi l'expression de sa gratitude à  
toutes les personnes dévouées qui s'intéressent à notre Club:  
la ville de Charleville, qui a voté une subvention à  
l'U. M. A., la presse locale, toujours prête à insérer nos  
petits articles; nos membres honoraires, notre assureur-conseil,  
etc. ....



La parole est donnée au Secrétaire-adjoint Werhungs, qui lit le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale, ce dernier est adopté à l'unanimité -

Ensuite la parole est au Secrétaire-Trésorier Mathieu pour son rapport moral. Tout d'abord, notre Secrétaire souligne la bonne marche de notre Club, dont la propagande ne se ralentit pas. Nos effectifs sont passés de 280 à 310 membres et fin d'année, dont 110 automobilistes contre 50 auparavant et 15 membres honoraires - Il a été délivré en 1987 : 277 tréptiques contre 228 en 1986. D'autre part, le service « assurances » a fonctionné à la satisfaction de tous, de même que la défense de nos membres -

L'U. M. A. s'est associée à la campagne entreprise pour la suppression du permis de conduire, et la diminution du prix de l'essence - Après quelques mots du Président, le compte-rendu moral est adopté à l'unanimité -

Ensuite le trésorier-adjoint Bonef nous fait un exposé clair du compte-rendu financier, qui se répartit de la façon suivante :

|                                                        |                       |
|--------------------------------------------------------|-----------------------|
| Recettes, y compris chèque-postal :                    | 19.073. <sup>40</sup> |
| Dépenses, y compris chèque-postal :                    | 18.196. <sup>25</sup> |
| Donc un excédent d'actif qui se décompose comme suit : |                       |
| Livret Caisse d'Épargne :                              | 2.500. <sup>00</sup>  |
| Compte chèque-postal :                                 | 584. <sup>30</sup>    |
| Espèces et Caisse :                                    | 292. <sup>85</sup>    |
| Qui fait un total de :                                 | 3.377. <sup>15</sup>  |

Après lecture du rapport des deux commissaires aux Comptes par le Président Dupont, ces derniers étant retenus et s'étant excusés, le compte-rendu financier est adopté à l'unanimité -

Ensuite, c'est le rapport de l'année Touristique, fait par Jacques, de la Commission Sportive et Touristique. Le dernier retrace l'activité Touristique de l'année 1987, caractérisée par sept sorties-promenades et un Rallye-Etoile, les participations furent assez nombreuses -

Pour cette année, les dates suivantes sont retenues au calendrier : 24 avril, 22 mai, 5 et 26 juin, 3 et 24 juillet, 14 août et 11 septembre -



Jacques est heureux de faire part qu'un terrain de 1700 m<sup>2</sup>, situé à proximité de Ligny-l'Abbaye, sera à la disposition de tous les membres de l'U. V. A., soit pour y faire du camping, ou s'y donner rendez-vous pour des piques-niques.

Tout terminé ce rapport, a lieu la distribution des prix du concours d'Assiduité aux sorties-promenades, qui se répartissent comme suit : 1.<sup>er</sup> - M<sup>rs</sup> Mathieu, Jules avec 5 sorties et 20 points - 2.<sup>er</sup> - M<sup>rs</sup> Rousseaux avec 5 sorties et 32 points - 3.<sup>er</sup> - M<sup>rs</sup> Joseph, Marcel, 4 sorties et 18 points - 4.<sup>er</sup> - M<sup>rs</sup> Neufcaux, 4 sorties et 26 points - 5.<sup>er</sup> - M<sup>rs</sup> Lebas, 3 sorties et 18 points.

Un membre actif, M<sup>rs</sup> Bertrand demande la parole, concernant les sorties-promenades, en suggérant que ces promenades devraient être plus longues, et emprunter de préférence des routes nationales; ce qui n'est pas l'avis du président de la Commission Sportive, néanmoins, cette suggestion de notre camarade Bertrand sera étudiée dans de prochaines réunions.

Nous passons maintenant au renouvellement de la série sortante du Comité qui se définit par le Président, le secrétaire-adjoint et un membre à remplacer : M<sup>rs</sup> Govaerts.

Sont élus le président sortant : M<sup>rs</sup> Dupont et le secrétaire-adjoint : M<sup>rs</sup> Werhning. Est élu : M<sup>rs</sup> Neufcaux, en remplacement de M<sup>rs</sup> Govaerts.

Le Comité se décomposera comme suit pour 1938; le Président d'Honneur étant supprimé :

Président actif : M<sup>rs</sup> Dupont.

Vice-président : M<sup>rs</sup> Dalissier.

Secrétaire-trésorier : M<sup>rs</sup> Mathieu.

Trésorier-adjoint : M<sup>rs</sup> Bouef.

Secrétaire-adjoint : M<sup>rs</sup> Werhning.

Membres : M<sup>rs</sup> Vos, Chante, Félix, Wampach, Neufcaux, Petitfils et Jacques.

Commissaires sportifs : M<sup>rs</sup> Moreaux et Desrier.

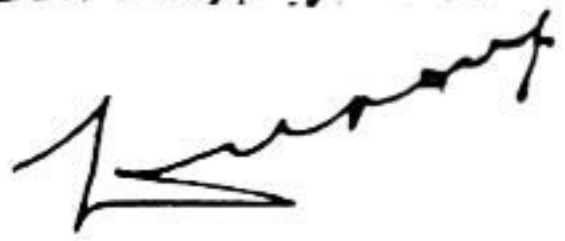
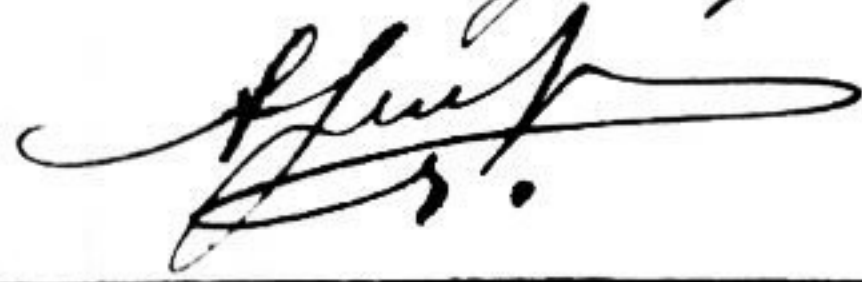
Commissaires aux comptes : M<sup>rs</sup> Volquembourg et Flawr.

Assureur-conseil : M. P. Gairy.

Commission sportive et touristique : M<sup>rs</sup> Jacques, président, Mathieu, Petitfils, Vos, Félix, Werhning, membres.



L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance - à douze heures, et cette belle journée se continue par un banquet amical, suivi d'un bal à la Brasserie Excelsior de Mézières -  
 Le Président: Le secrétaire-adjoint par intérim:

Réunion du Comité du 12 juin 1938 -

Sont présents: M. M.<sup>rs</sup> Dahnier, Mathieu, Chaute, Bonef, Wamprach, Vos, Neufdau et Jacques -  
 Excusés: M. M.<sup>rs</sup> Dupont, Petitfils, Félix et Verhuing -  
 La séance est ouverte par le Vice-Président Dahnier à 21<sup>h</sup>45 -

Plusieurs membres demandent des explications sur l'Assemblée Générale de la F. M. A. F. du mois de février 1937. La discussion sur ce sujet est reportée à une prochaine réunion, quand le Comité sera au complet.

Quis le Secrétaire-Trésorier nous met au courant d'une lettre du 10 juin, reçue de Metz, nous informant que le Ministre de l'Éducation Nationale refusait d'agréer notre Fédération, sous le nom de Fédération Motocycliste et Automobiliste de France prétendant que ce titre prêtait à confusion avec l'Automobile Club de France et le Motocycle Club de France. Un questionnaire accompagnait cette lettre, qui fut rempli par le Comité, qui désigna deux de ses membres, M. M.<sup>rs</sup> Mathieu et Chaute pour assister à l'Assemblée Générale extraordinaire des clubs affiliés à la F. M. A. F. le 19 juin 1938, à 9 heures à Metz -

Ensuite, le Vice-Président demande au Secrétaire-Trésorier pourquoi notre participation pour un gymnkana au Stade Municipal le 5 juin avait été prévue sans que personne du Comité n'en soit averti, autrement que par la voix de la Presse locale. Notre Secrétaire nous explique que le temps lui manquait, et qu'il n'avait pas jugé nécessaire d'en avertir le Comité ou la Commission Sportive -

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Vice-Président



lève la séance à 23 heures -  
 Le Président : *[Signature]* Le secrétaire, adjoint par intérim : *[Signature]*

Réunion du Comité du 27 juin 1938 -  
 Sont présents : M. M. Dupont, Salissier, Mathieu, Chaute, Félix, Bouef, Neufcaux, Wampach et Jacques -  
 Excusés : M. M. Petitfils, Vos et Werhumer -  
 La séance est ouverte à 21 heures par le Président Dupont. Lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté, après une rectification demandée par le secrétaire Mathieu, concernant le compte-rendu financier de l'Assemblée Générale de Metz de 1936, au lieu de 1937, qui nous a été donnée en temps utile -

Puis le secrétaire et le membre Chaute, font un compte-rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire du 19 juin 1938, où quelques modifications ont dû être apportées au questionnaire, afin de pouvoir continuer la délivrance des tryptiques, ces décisions sont acceptées par le Comité de l'U. M. A.

Ensuite le secrétaire Mathieu demande au Comité l'autorisation de remettre des tryptiques roses, c'est-à-dire valable seulement pour un mois et un seul passage ex donane, à une tierce personne à la donane de Gussemange, qui pourrait les délivrer sur place et immédiatement -

Après quelques explications, le Comité accepte la proposition du secrétaire, et l'autorise à délivrer seulement pour ce cas, des tryptiques d'une validité d'un mois -

Ensuite Jacques, de la Commission Sportive, présente le calendrier touristique des mois de juillet et août, qui est approuvé -

Le Comité décide, sur proposition du secrétaire trésorier, d'allouer la somme de quinze francs (15.00) à chaque sortie au membre Chaute, qui veut bien se charger d'assurer le défayage au cours des sorties proménoles -

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président



lève la séance à 22.<sup>h</sup>30 -

Le Président :

*[Signature]*

Le secrétaire - adjoint par intérim :

*[Signature]*

Réunion du Comité du 19 juillet 1938 -

Sont présents : M. M.<sup>rs</sup> Dupont, Dalissier, Mathieu, Lhante, Bouef, Félix, Wampach, Werhug, Neufcauw, Petitfils et Jacques -

Excuse : M.<sup>r</sup> Vos -

Le Président Dupont ouvre la séance à 20.<sup>h</sup>30 -

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté -

Puis le Secrétaire met le Comité au courant d'une affaire de tryptiques de la F. M. A. F. délivré par M.<sup>r</sup> Devaux, de Rocroi - Comme pièce à conviction, et pour servir de preuves, un de ces tryptiques a été délivré à notre Président Dupont contre la somme de 60.<sup>fr</sup>00 -

En plus de cela, réclame parue dans le journal : « L'Eclairer de Rocroi » ..

A la suite de ces explications, le Comité décide d'envoyer un ordre du jour à M.<sup>r</sup> Barthélemy, président de la F. M. A. F. et lui demandant des éclaircissements sur cette manière d'agir envers notre Club, ainsi que le remboursement des 60.<sup>fr</sup>00 versés pour le tryptique délivré comme pièce à l'appui à notre Président -

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22.<sup>h</sup>00 -

Le Président :

*[Signature]*

Le secrétaire - adjoint par intérim :

*[Signature]*

Réunion du Comité du 10 août 1938 -

Sont présents : M. M.<sup>rs</sup> Dalissier, Mathieu, Lhante, Bouef, Félix, Neufcauw et Jacques -

Excusés : M. M.<sup>rs</sup> Dupont et Petitfils -

Absents : M. M.<sup>rs</sup> Vos et Werhug et Wampach -

La séance est ouverte à 20.<sup>h</sup>30 par le Vice-Président - La lecture du dernier procès-verbal n'a pas lieu, ce dernier n'étant pas rédigé -



Le président de la Commission Sportive demande la parole, concernant une réunion organisée au Stade Municipal par le C.P.A., pour le 14 août, avec participation de l'U.M.A. - « Je m'étonne », dit Jacques, que les membres du Comité ne soient avertis de ces réunions, que par les affiches apposées par le C.P.A., et je demande que le Comité soit prévenu en temps utile de ces réunions, autrement que par affiches. Comme suite à cette affaire, le Comité décide d'envoyer une lettre de protestation à M. Ogée, du C.P.A., pour n'avoir pas averti l'U.M.A. de son intention -

Ensuite le Secrétaire nous donne lecture de la réponse du Président de la F.A.M.F. à l'ordre du jour qui lui fut envoyé concernant l'affaire des tryptiques de Rocroi. Ensuite une lettre de Krieps et Etlinger, concernant la même affaire, disant qu'ils peuvent délivrer des tryptiques à qui bon leur semble -

Il est entendu que le Secrétaire demandera des renseignements concernant les tarifs et la délivrance des tryptiques à l'A.M.F. de Paris -

La discussion de cette prochaine affaire est reportée à la réunion suivante du Comité -

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Vice-Président lève la séance à 22<sup>h</sup>00 -

Le Président : Le secrétaire - adjt. par intérim :

*[Signature]*

*[Signature]*

Réunion du Comité du 31 Octobre 1938 -

Sont présents : M. M. Dupont, Dalisier, Mathieu, Neufcourt, Werhump, Wampach, Petitfillet Jacques.  
Excusés : M. M. Vos, Félix et Bonel -

Absent : M. Lhante -

Le Président Dupont ouvre la séance à 20<sup>h</sup>30 -

Lecture du dernier procès-verbal qui est adopté -

La parole est au Secrétaire Mathieu concernant la question des tryptiques, qui nous met au courant des lettres échangées avec la Fédération de Metz, menaçant



de suppression de ces derniers par la Douane belge,  
etc... etc...

Dans une réponse reçue de l'A. M. F. de Paris,  
il n'est pas possible voy plus de traiter la question  
des triptyques avec ce Club -

Paris le Secrétaire nous annonce que mainte-  
nant, le prix des triptyques ne sera plus rem-  
boursé par la C. M. de Patrimoine, l'affaire reste  
en litige, car notre agent va essayer d'obtenir  
quelque avantage équivalent - Ensuite vient la  
question du bal - Le Comité décide de faire ce bal  
à la Salle de la Grande Taverne, si toutefois  
cela est possible, à la date du 3 décembre, de  
préférence -

Le Président de la Commission Sportive Jacques  
demande la parole au sujet d'une fête qui  
devrait être organisée le 3 Octobre, fête à laquelle  
l'U. M. A. devrait prêter son concours, et après  
explications, le Comité décide qu'à l'avenir, la  
Commission Sportive devra prendre l'avis du  
Comité, avant de s'engager à prêter son concours  
dans ces sortes de fêtes -

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président  
lève la séance à 22<sup>h</sup>.00 -

Le Président : Le Secrétaire - adj. par intérim :

*[Signature]*

*[Signature]*

Réunion du Comité du 15 janvier 1939

Sont présents : M. M. Dupont, Lahissier, Gathien,  
Verhuy, Petitfils, Clusseau, Vos, Bouff, Jacques  
et l'assureur - conseil Gourey -

Excusés : M. Félix

Absents : M. M. Haute et Wampach -

La séance est ouverte à 20<sup>h</sup>.45 par le Président Dupont -  
Lecture du dernier procès-verbal de réunion qui est adopté -  
Ensuite la parole est au Secrétaire Gathien concernant  
la question des triptyques avec la F. M. A. F. (Sportive  
Club) ceci étant réglé, rien n'est changé pour notre Club -  
Une autre question avec Gatz, la F. M. A. F. prété -



dont que nous lui redons 905.<sup>50</sup> sur les cotisations de l'année 1988, mais après examen des comptes il ne revient à la F.M.A.F. que la somme de 335.<sup>50</sup> tout compte fait; le Comité est d'accord pour payer cette somme réduite à Metz, soit 335.<sup>50</sup> -

Ensuite la parole est à notre assureur, conseil Gourg. Le dernier nous expose pourquoi la C.A. Le Patrimoine ne peut plus rembourser le prix des trypitiques aux membres assurés chez elle, faisant comme toutes les autres grandes compagnies d'assurances, partie du Consortium, qui interdit d'accorder aucun avantage aux membres des Clubs -

En compensation, notre assureur conseil fait don à la caisse du Club de la somme de mille francs (1.000.<sup>00</sup>)

Le Président Dupont, après avoir remercié M. Gourg de son beau geste, demande comment pourrait-on répartir cette somme pour en faire bénéficier un peu tout membre actif assuré à M. Gourg. Après discussion, le Comité décide de réduire la cotisation de chaque membre, assuré au Patrimoine, par notre assureur conseil, de la somme de dix francs (10.<sup>00</sup>) pour l'année 1989 -

Sur la proposition de M. Werhune, concernant la préparation militaire pour les jeunes gens, une délégation est nommée comprenant: M. M. Dupont, Werhune, et Jacques, pour avoir un entretien officieux avec quelques officiers du 91<sup>e</sup> R.I. d'infanterie à Séziers -

Ensuite le trésorier Mathieu nous fait l'exposé financier global de l'année 1988, qui se décompose comme suit:

Recettes, tout compris: 16.936.<sup>50</sup>

Dépenses, tout compris: - 16.661.<sup>50</sup>

Reste donc en caisse: 275.<sup>00</sup>

Pour le bal du 10 décembre 1988, le compte se déduit de cette façon:

Recettes: 1023.<sup>60</sup>

Dépenses: - 960.<sup>75</sup>

Bénéfice: 62.<sup>85</sup>

En plus de cela, il faut compter le loyer de la caisse d'épargne de 2.500 francs -



Le bilan est adopté par les membres présents du Comité -

Plus n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 22.<sup>h</sup>30 -

Le Président : Le secrétaire-adjoint par intérim :

*[Signature]*

*[Signature]*

Réunion du Comité du 27 février 1939.

Sont présents M<sup>rs</sup> M<sup>rs</sup> Dubont, Delossier, Lathieu, Felix Petitjean, Chaute, Wehrung, Bonef, Jacques.

-Excusé: M<sup>r</sup> Neufceur.

Absents: M<sup>r</sup> Los. Nampach.

La séance est ouverte par le Président Dubont à 20.<sup>h</sup>30.

Lecture du dernier procès verbal de réunion qui est adopté.

La parole est au membre Wehrung concernant l'entrevue qu'il a eu avec des officiers du 9<sup>e</sup> R.I. Des cours pourraient être faits par des instructeurs ainsi que des séances d'entraînement, mais sous la surveillance d'un membre de notre Comité. Notre secrétaire est chargé d'aller chercher des formules pour notre agrément par le gouvernement.

M<sup>r</sup> Jacques insiste pour être remplacé soit comme secrétaire adjoint ou à la Commission sportive. C'est le trésorier adjoint Bonef qui est nommé secrétaire adjoint et M<sup>r</sup> Wehrung passe trésorier-adjoint. Puis Jacques demande au Comité l'allocation d'une somme de 2000<sup>fr</sup> pour les frais et prix des onze sorties-promenades prévues au calendrier 1939. Le Comité est d'accord sur ce sujet, mais demande à ne fixer la somme allouée qu'après l'Assemblée générale.

Une proposition est faite pour changer la date statutaire de l'Assemblée générale cette année, après discussion approfondie rien n'est changé, elle aura donc lieu le premier dimanche d'avril.

Plusieurs membres sont chargés d'apporter des projets de menus pour la prochaine réunion en vue du banquet qui suivra l'Assemblée générale.

La parole est donnée au secrétaire-trésorier qui nous parle de la F.M.A.F. ou l'affaire typographique ne va pas encore toute seule; des typographes qui avaient été



demandes sont parvenues avec comme date d'échéance 1<sup>er</sup> janvier 1940, il est décidé de retourner les dix tryptiques à la F.M.A.F. Notre secrétaire trésorier Mathieu nous donne sa démission, ne voulant pas continuer à travailler sous ces conditions avec la F.M.A.F. Le Comité n'accepte pas pour cette raison, semblable démission.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22<sup>h. 30</sup>.

Le Président,  
*[Signature]*

Le secrétaire adjoint.

*[Signature]*

### Réunion du Comité du 6 mars 1939

Sont présents M<sup>rs</sup> Salmeri, Mathieu, Jacques, Petitjeu, Thaut Neufceur, Bonnet, Wehrung.  
Absents : M<sup>rs</sup> Dubout et Félix.

Objets : M<sup>rs</sup> Vos, Wampach.

La séance est ouverte à 20<sup>h. 30</sup> par M<sup>r</sup> Salmeri vice-président. Lecture du procès verbal de la réunion du 27 février est faite par Bonnet, le Comité l'accepte sans discussion. La parole est donnée à M<sup>r</sup> Mathieu secrétaire-trésorier qui donne lecture d'une lettre émanant du président de la F.M.A.F. faisant suite au retour des dix tryptiques décidé à la réunion du 27 février. Le Président de la F.M.A.F. nous explique que pour des raisons financières, il est contraint de nous délivrer ces tryptiques avec date d'expiration le 1<sup>er</sup> janvier 1940, et nous les réexpédie. Devant les besoins urgents du club, le Comité accepte les dix tryptiques. Sur proposition de M<sup>r</sup> Mathieu le Comité accorde une entrevue dans le plus bref délai entre le président Dupont assisté de M<sup>r</sup> Mathieu et les dirigeants du motor club Luxembourg, en vue d'étudier les relations qui existent entre ce dernier et le moto-club des trois frontières à Tonguy, et plus spécialement la question tryptique.

L'ordre du jour étant épuisé, le vice-président lève la séance à 21<sup>h. 30</sup>.

P.S. Une réunion de la commission sportive devant avoir lieu au siège social à 19<sup>h.</sup> n'a pu avoir lieu car à 22<sup>h.</sup> en raison du retard exagéré de la plupart des membres de cette commission.

Le Président,  
*[Signature]*

Le secrétaire adjoint  
*[Signature]*



## Réunion du Comité du 20 mars 1939.

Sont présents : M<sup>rs</sup> M<sup>rs</sup> : Dupont, Salinier, Mathieu Bonet, Felia Werhug, Jacques, Lautha, Neufceur.

Absents : M<sup>rs</sup> Wampasch, Vos.

Excusé : M<sup>rs</sup> Petitjeu.

La séance est ouverte à 21<sup>h</sup> par M<sup>rs</sup> Salinier vice-président qui donne la parole à Bonet pour lecture du procès verbal de la réunion du 6 mars, ainsi une observation justifiée de M<sup>rs</sup> Jacques Président de la Commission sportive, au sujet du report à 22<sup>h</sup> de la réunion de sa commission prévue pour 19<sup>h</sup>, il en est pris note sur l'heure et le procès verbal est adopté.

M<sup>rs</sup> Dupont est ensuite invité à donner un compte rendu de sa mission au Luxembourg en compagnie de M<sup>rs</sup> Mathieu. Après nous avoir dit les ennuis mécaniques qui les ont contrainsts de faire un double voyage, il entre tout de suite dans le sujet donnant qu'ils avaient à étudier : Pres des dirigeants du "Motor club Luxembourgeois" ils ont pu obtenir certaines assurances, ceux-ci en effet consentiraient à nous délivrer des acquits à caution du même ordre que ceux délivrés à leur voisin, le "Motor club des 3 frontiers" à Longwy, mais à condition qu'un bureau de douanes belge veuille bien nous homologuer et moyennant un certain cautionnement. N'étant pas satisfaits nos représentants se sont rendus près de M<sup>rs</sup> Krups et Heltinger qui sont garants de la délivrance des tryptiques à la F.M.A.F.

Notre président nous dit toute sa surprise d'apprendre que sur ordre formel de l'administration des douanes belge la délivrance des tryptiques est suspendue jusqu'à nouvel avis. Il est à noter que cette décision s'appliquera sans aucun doute à tous les clubs régionaux. Nos représentants ont eu l'occasion de faire une étude approfondie de nos dossiers douaniers, une seule pièce manque à Mathieu répare ce retard sur l'heure. Il n'en est malheureusement pas de même pour tous les clubs affiliés à la F.M.A.F. qui ont de nombreux retards dans les déclarations, ce qui est la cause de ce grand malaise. Notre président est heureux de nous rapporter les chaleureux compliments de M<sup>rs</sup> Krups et Heltinger pour la bonne tenue et l'exactitude de nos rapports douaniers, ils nous ont de plus assurés de toute leur bienveillance et de leur appui pour l'avenir.



M. Nathan ayant à son tour la parole, croit utile de rappeler qu'au cours de leur entretien avec M<sup>rs</sup> M<sup>rs</sup> Dupont et Helbingier, ceux-ci l'ont assuré n'être pas au courant, quant à la mise à échéance du 1<sup>er</sup> janvier 1940 des tryptiques délivrés par la F.M.A.F. et qu'il ne pourrait être question d'aucune décision douanière, en conséquence, les tryptiques en notre possession sont rectifiés honnêtement et simplement. M. Nathan croit savoir officiellement que des tryptiques seraient prochainement délivrés par les soins de l'administration des Douanes Belge à l'occasion de l'ouverture de l'exposition de Liège, il promet d'étudier sérieusement cette question, ainsi que d'entretenir en relation avec M<sup>rs</sup> Lagrette à Sedan lequel délivre des tryptiques pour tous véhicules. Notre secrétaire adressera également une lettre au bicycle club, Automobile-club Luxembourgeois afin de savoir dans quelles conditions ce club pourrait nous aider dans cette délicate situation.

Quoiqu'il en soit une démarche sera faite par M<sup>rs</sup> Dupont et M. Nathan près du Receveur des Douanes Belge de Pusemange en ce qui concerne les acquits à caution que nous aurions besoin, le cas échéant, les dirigeants du "Motor club Luxembourgeois". Ils en référeront au Comité lors d'une prochaine réunion.

M. vice-président Salisier soumet au Comité différents menus présentés par les brasseries Excelsior, Lion d'argent et Casino du Mont Olympique. Après une étude soignée, le menu du Lion d'argent est retenu sans être définitif, et M<sup>rs</sup> Dupont est désigné pour en désigner le prix près du traiteur et a charge de ne pas dépasser le prix limité de 38<sup>fr</sup>.

M<sup>rs</sup> Bonnot demande ensuite si le Club participera aux frais du banquet comme les années précédentes, le secrétaire-trésorier affirme que la caisse du club ne pourra y participer que dans une faible mesure, si l'on veut réserver une subvention à la Commission sportive; finalement cette participation est fixée à 10<sup>fr</sup> par membre.

Sur intervention de M<sup>rs</sup> Jacques au sujet des absences aux réunions de Comité, il est décidé qu'une lettre d'avertissement sera adressée à M<sup>rs</sup> Wampach qui réunit aujourd'hui quatre absences non motivées et consécutives.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22<sup>h</sup> par le vice-président, pour faire place à l'Assemblée générale extraordinaire.

Le Président,

Le Secrétaire adjoint

*[Signature]*

*[Signature]*



# Assemblée Générale Extraordinaire

du 20 mars 1939.

Le président Dupont devant les membres du Comité présents à la réunion qui vient de se clore, déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire à 22h.

Le Président précise en ces termes, l'objet de cette assemblée générale extraordinaire : Les membres actifs et honoraires de l'U. N. M. A. n'ayant pu être convoqués, pour des raisons exceptionnelles, conformément aux statuts, quinze jours avant l'assemblée générale annuelle prévue pour le 2 avril 1939, cette date doit être reportée de toute urgence ultérieurement.

À la suite de cet exposé il est décidé que la date de l'assemblée générale annuelle est reportée au 7 mai 1939, toutes justifications pouvant être données.

Sur cette décision unanime l'Assemblée Générale extraordinaire est déclarée close à 22h30 par le président Dupont.

Suivent les signatures.

Le Président

Le secrétaire adjoint

*[Signatures]*

Réunion du Comité du 11 avril 1939

Sont présents : M<sup>rs</sup> Dupont Mathieu Jacques, Félix, Paul, René, Bonet, Verhugue, Salmer.

Absents : M<sup>rs</sup> Wampach, Jos.

Excusé M<sup>rs</sup> Neufceur

Le président Dupont ouvre la séance à 20h30 en donnant la parole au secrétaire adjoint pour lecture du procès verbal de la dernière réunion qui est adopté.

La question typique étant toujours à l'ordre du jour, M<sup>rs</sup> Mathieu donne lecture d'un échange de correspondances avec le Président du "Bicycle club et Automobile club de Berquios" à ce sujet. Le Comité unanime rejette immédiatement les propositions de ce club qui nous demanderait 51.50 par membre pour notre affiliation et la délinance.



des tryptiques. M. Dupont s'excuse de n'avoir pu se rendre avec M. Mathieu chez M. Magnette à Sedan et M. Salinier et Mathieu tout de nouveau désignés pour le samedi 15 après midi.

M. Dupont en revient au banquet, et informe le Comité qu'il est impossible de nous arrêter au menu du "Lion d'Argent", cet établissement étant en instance de vente, le gérant ne peut nous donner aucune certitude. Deux menus à 28 et 30 de M. Fargan ancien membre actif de l. N.M.A. à Flize sont présentés et étudiés, ils sont irréprochables pour leur prix mais le Comité les rejette à cause du déplacement. Un menu de l'Auberge de la Forêt est écarté pour la même raison. Il reste deux menus à étudier ceux des brasseries "Excelsior" et "Macérienne".

Le Comité regrette que M. Cousinat n'ait jamais eu un geste généreux envers notre club, se prononce pour le menu de la brasserie "Macérienne" à 40<sup>fr</sup> service compris.

M. Dupont est chargé de toute entente avec le restaurateur et de réduire le prix si possible.

Le Président informe le Comité d'une lettre émanant de M. Jacques qui exprime sa démission de la présidence à la Commission sportive et la dissolution de cette Commission. Ces décisions sont motivées par l'absence de 4 de ses membres à la réunion convenue oralement pour le lundi 3 avril. Le Comité étudie sérieusement les faits et il en résulte que : M. Felix était excusé, M. Vos ne peut plus assister aux réunions à cause de son départ et M. Mathieu et Terhune s'excusent vis de leur Président de s'être mal compris. Sur les instances du Comité M. Jacques revient sur sa décision et une réunion de la Commission sportive est convenue pour le mercredi 12 à 19<sup>h</sup>.

Le Président de l. N.M.A. est saisi d'une lettre de la préfecture concernant l'élection de 4 membres à la commission départementale des monuments et sites ; un bulletin de vote a été rédigé en commun accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21<sup>h</sup><sup>35</sup> par le Président Dupont.

Le Président :



Le secrétaire adjoint

